



Luxembourg, le 20 mars 2018

Dépôt : Laurent Zeimet

Groupe politique CSV
PL 6861

1

Motion

La Chambre des députés

- Considérant que la réorganisation des services de secours constitue un défi pour l'État et les communes;
- Considérant que la Chambre des députés devrait rester associée à la mise en œuvre de la loi;

Invite le Gouvernement

- à informer les responsables communaux sans délai sur les démarches et préparatifs à entreprendre en vue de la mise en vigueur de la loi portant organisation de la sécurité civile et création d'un Corps grand-ducal d'incendie et de secours;
- à soumettre à la Chambre des députés des bilans intermédiaires concernant les transferts de propriété prévus aux articles 9, 10 et 11 du projet de loi 6861;
- à soumettre à la Chambre des députés avant la présentation du budget pour l'année 2019 une évaluation actualisée de la participation de l'Etat et des communes au financement du CGDIS;
- à soumettre à la Chambre des députés un bilan intermédiaire concernant la réorganisation des services de secours pour juillet 2019.

L. Gladen

E. Eicher

Laurent Zeimet

Jean-Alexis Holsdorf

C. Wiseler